
Responsable du Pôle Artistique
Mgr Emmanuel Gobilliard

**Délégué épiscopal à l'Écologie
pour le Diocèse de Lyon**
P. Michel Raquet
m.raquet@lyon.catholique.fr

Initiation et Vie Chrétienne
Commission Diocésaine de Musique Liturgique
Madame Maud Hertz
musique@lyon.catholique.fr

<p>CONCOURS POUR LA COMPOSITION D'UNE MESSE <i>LAUDATO SI' POUR LA CREATION</i></p>
--

Le pape François, suite au patriarche Bartholomée, a souhaité que, chaque année, les Chrétiens célèbrent **un mois de la Création**, du 1^{er} septembre jusqu'au 4 octobre ¹ (fête de St François d'Assise, patron céleste des écologistes²). Il a même fait de la protection et sauvegarde de la création la 8^{ème} œuvre de miséricorde.

Durant ce mois, il est tout à fait possible, voire souhaitable, de consacrer un dimanche du temps ordinaire à la célébration de la Création.³

« Uni au Fils incarné, présent dans l'Eucharistie, tout le cosmos rend grâce à Dieu. En effet, l'Eucharistie est en soi un acte d'amour cosmique : « Oui, cosmique ! Car, même lorsqu'elle est célébrée sur un petit autel d'une église de campagne, l'Eucharistie est toujours célébrée, en un sens, *sur l'autel du monde* ». L'Eucharistie unit le ciel et la terre, elle embrasse et pénètre toute la création. Le monde qui est issu des mains de Dieu, retourne à lui dans une joyeuse et pleine adoration : dans le Pain eucharistique, « la création est tendue vers la divinisation, vers les saintes noces, vers l'unification avec le Créateur lui-même ». C'est pourquoi, l'Eucharistie est aussi source de lumière et de motivation pour nos préoccupations concernant l'environnement, et elle nous invite à être gardiens de toute la création. »⁴

Dans cette perspective, le diocèse de Lyon lance un concours pour **la composition d'une messe** dans l'esprit de l'encyclique *Laudato Si'* du pape François, en vue d'enrichir le répertoire de chants sacrés en français, et de faire œuvre originale qui pourra particulièrement servir la liturgie du mois de la Création. L'enjeu est de proposer des chants à la fois accessibles, et qui permettent, selon les moyens dont disposent les paroisses, des formes plus déployées.

¹ Journée de Prière Mondiale pour la Création – depuis 1989 chez les Orthodoxes.

http://fr.radiovaticana.va/news/2015/08/26/lappel_du_pape_fran%20ois_%20prier_le_1er_septembre_pour_la_sauvegarde_de_la_cr%20ation/1167485

² 29 novembre 1979 par Jean-Paul II

³ V. PGMR n° 368

⁴ Pape François, Encyclique *Laudato si'*, 2015

I - Cahier des charges

L'auteur s'inspirera des textes de la Sainte Écriture (la Bible, traduction liturgique)⁵, et des passages de l'encyclique *Laudato si'* ou des textes de St François d'Assise (le cantique des créatures, par ex.) ou du Message pour la Journée Mondiale de la Paix du 1er janvier 1990 de Jean-Paul II.

Trois chants ainsi que **l'ordinaire** de la messe feront l'objet d'une composition :

- * un chant d'ouverture
- * un chant de procession des offrandes
- * une hymne après la communion
- * pour l'ordinaire :
 - l'acte pénitentiel
 - le Gloria
 - l'Alleluia
 - le Sanctus
 - l'Anamnèse
 - le Notre Père
 - l'Agnus Dei

Mots-clés : Créateur – créatures - « tout est lié » - les pauvres - la terre maltraitée - la « maison commune » - « la valeur de chaque créature » - le « mystère de l'univers » - « art divin » - « livre de la nature » - harmonie – contemplation – amour – relation – communion - fraternité universelle - présence du Ressuscité - cultiver et garder le jardin de la création – dialogue - style de vie - habiter - ensemble - joie - paix - conversion - Terre.

A. Chant d'ouverture

« Le but de ce chant est d'ouvrir la célébration, de favoriser l'union des fidèles rassemblés, d'introduire leur esprit dans le mystère du temps liturgique ou de la fête, et d'accompagner la procession du prêtre et des ministres. » PGMR (Présentation Générale du Missel Romain) n°47.

1) Le texte

L'auteur pourra s'inspirer d'un passage de l'Écriture Sainte qui loue la beauté de la création (« et Dieu vit que cela était bon » de Genèse chap. 1 ; Sagesse chap. 13 ; Ben Sirac chap. 11,7, chap. 42,43 ; Job chap. 38... ; Ps 18 ; 103 ; etc.)

Il rappellera que l'homme a été placé dans un beau jardin pour « le cultiver et le garder » et que Jésus a aimé la Terre sur laquelle il a marché et qu'il remplit maintenant de sa « présence lumineuse » de Ressuscité (*Laudato Si'* n. 96-100).

La forme retenue pour le chant d'ouverture sera celle du refrain-couplets.

⁵ Certains textes de l'Écriture ne sont pas traduits par la traduction liturgique de la Bible. On prendra alors la traduction de la Bible de Jérusalem.

2) La musique

Le compositeur prévoira plusieurs versions compatibles :

- une version unisson simple ;
- une version polyphonique à 3 ou 4 voix mixtes ;
- une version avec instruments.

B. L'acte pénitentiel

« Après l'acte pénitentiel, on commence toujours le *Kyrie eleison*, à moins que cette invocation n'ait déjà trouvé place dans l'acte pénitentiel lui-même. Puisque c'est un chant par lequel les fidèles acclament le Seigneur et implorent sa miséricorde, il est habituellement exécuté par tous, le peuple, la chorale ou un chantre y tenant leur partie. Chaque acclamation est ordinairement dite deux fois, mais cela n'exclut pas, en raison du génie des différentes langues, des exigences de l'art musical, ou en raison des circonstances, qu'on puisse la répéter davantage. **Quand le *Kyrie* est chanté comme faisant partie de l'acte pénitentiel, on fait précéder d'un " trope "chaque acclamation.** » PGMR n°52

La forme litanique de l'acte pénitentiel est ici retenue, c'est-à-dire qu'un trope précèdera chaque acclamation.

Les invocations seront en français, tandis que les acclamations garderont la forme grecque : *Kyrie eleison, Christe eleison, Kyrie eleison*

Le texte des invocations s'adressera au Christ, Sauveur de tous les hommes et de la Création toute entière.

C. Le Gloria

« Le *Gloria* est une hymne très ancienne et vénérable par laquelle l'Église, rassemblée dans l'Esprit Saint, glorifie Dieu le Père ainsi que l'Agneau qu'elle supplie. On ne peut jamais remplacer le texte de cette hymne par un autre. Le *Gloria* est entonné par le prêtre ou, si cela est opportun, par un chantre ou par la chorale ; il est chanté soit par tous ensemble, soit par le peuple alternant avec la chorale, soit par la chorale elle-même (...). » PGMR n°53

On gardera le texte en français :

*Gloire à Dieu, au plus haut des cieux,
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime.
Nous te louons, nous te bénissons,
nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel,
Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu,
le Fils du Père.
Toi qui enlèves le péché du monde,
prends pitié de nous
Toi qui enlèves le péché du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,*

*prends pitié de nous.
Car toi seul es saint,
Toi seul es Seigneur,
Toi seul es le Très-Haut,
Jésus Christ, avec le Saint-Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père. Amen*

Le compositeur préservera le texte de l'hymne dans la forme du Missel romain (voir ci-dessus), à l'exclusion de toute autre forme.

D. L'Alleluia

« Après la lecture qui précède immédiatement l'Évangile, on chante l'*Alléluia* ou un autre chant établi par les rubriques, selon ce que demande le temps liturgique. Ce genre d'acclamation constitue un rite ou un acte ayant valeur en lui-même, par lequel l'assemblée des fidèles accueille le Seigneur qui va leur parler dans l'Évangile, le salue et professe sa foi en chantant. L'acclamation est chantée par tous debout, la chorale ou le chantre donnant l'intonation et, le cas échéant, on répète l'acclamation ; le verset est chanté par la chorale ou le chantre ». PGMR n°62.

Le compositeur indiquera un ton de cantillation pour le verset d'acclamation à l'Évangile.

E. Chant de procession des offrandes

« La procession qui apporte les dons est accompagnée par le chant d'offertoire, qui se prolonge au moins jusqu'à ce que les dons aient été déposés sur l'autel. Les normes qui concernent la manière d'exécuter ce chant sont les mêmes que pour le chant d'introït (cf. n. 48). Le chant peut toujours accompagner les rites de l'offertoire, même s'il n'y a pas de procession des dons. » PGMR n°74

1) Le texte

L'auteur du texte rappellera :

- que nous offrons ce que le Seigneur nous a donné lui-même, les dons de la terre transformés par le travail de l'homme (*Laudato si* n. 9 et 233) pour en faire son corps et son sang eucharistiques ;
- l'homme a péché contre son Créateur et contre sa création et qu'il attend un salut qu'il ne peut pas se donner lui-même ;
- la messe réactualise l'offrande que Jésus a faite de lui-même pour sauver l'homme et la création toute entière.

L'auteur prévoira « une forme de grande antienne (ou tropaire), se concluant par une acclamation ou une supplication pouvant être utilisée comme refrain. Ce refrain peut être repris, si l'on veut, après un verset biblique (toujours *ad libitum*)⁶ (voir modèle en annexe).

⁶ Voir *Nouveaux textes de chants pour la messe*, in La Maison Dieu n°96, Editions du Cerf, 1968/4

2) La musique

Le compositeur prévoira une version à l'unisson et une version polyphonique à 3 ou 4 voix (égales ou mixtes), avec ou sans partie d'instruments. Il aura le souci de proposer un refrain qui puisse être chanté directement (sans la strophe) pour les assemblées qui disposent de peu de moyens musicaux.

F. Le Sanctus

« L'acclamation : toute l'assemblée, s'unissant aux puissances d'en haut, chante le *Sanctus*. Cette acclamation, qui fait partie de la Prière eucharistique, est prononcée par tout le peuple avec le prêtre. » PGMR n°79b

Le texte du Missel romain, dans sa version latine, est ici retenu :

*Sanctus, Sanctus, Sanctus Dóminus Deus Sábaoth.
Pleni sunt caeli et terra glória tua.
Hosánna in excélsis.
Benedíctus qui venit in nómine Dómini.
Hosánna in excélsis.*

Le compositeur proposera une acclamation dans la continuité de la Préface en évitant une longue introduction à l'orgue. Aussi, l'introduction sera écrite.

G. L'anamnèse

« L'anamnèse : en accomplissant l'ordre reçu du Christ Seigneur par l'intermédiaire des Apôtres, l'Église fait mémoire du Christ lui-même, célébrant principalement le mémorial de sa Passion bienheureuse, de sa glorieuse Résurrection et de son Ascension dans le ciel. » PGMR n°79e

Le compositeur choisira un des textes proposés par le Missel romain.

H. Le Notre Père

« Dans l'Oraison dominicale, on demande le pain quotidien qui, pour les chrétiens, évoque surtout le Pain eucharistique, et on y implore la purification des péchés, pour que les choses saintes soient vraiment données aux saints. Le prêtre prononce l'invitation à la prière, tous les fidèles disent celle-ci avec le prêtre, et le prêtre seul ajoute l'embolisme que le peuple conclut par la doxologie. L'embolisme, qui développe la dernière demande de l'Oraison dominicale, demande pour toute la communauté des fidèles la libération de l'emprise du mal. L'invitation, la prière proprement dite, l'embolisme et la doxologie par laquelle le peuple conclut cet ensemble, sont chantés ou dits à haute voix. » PGMR n°81

Le compositeur utilisera la nouvelle traduction du Notre Père, entrée en vigueur au 1^{er} dimanche de l'Avent de l'année liturgique 2017-2018.

*Notre Père, qui es aux cieux,
que ton nom soit sanctifié,
que ton règne vienne,
que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.
Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour.
Pardonne-nous nos offenses,*

*comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés.
Et ne nous laisse pas entrer en tentation
mais délivre-nous du Mal. Amen*

I. L'Agnus Dei

« Le prêtre rompt le pain eucharistique, aidé, le cas échéant, par le diacre ou un concélébrant. Le geste de la fraction, accompli par le Christ à la dernière Cène et qui a donné son nom à toute l'action eucharistique à l'âge apostolique, signifie que les multiples fidèles, dans la communion à l'unique pain de vie, qui est le Christ, mort et ressuscité pour le salut du monde, deviennent un seul Corps (1 Co 10, 17). La fraction commence après le rite de la paix, et se fait avec le respect qui s'impose, en évitant de le prolonger sans nécessité ou de lui donner trop d'importance. Ce rite est réservé au prêtre et au diacre.

Le prêtre rompt le pain et met dans le calice une parcelle de l'hostie pour signifier l'unité du Corps et du Sang du Seigneur dans l'œuvre du salut, c'est-à-dire le Corps du Christ Jésus vivant et glorieux. **L'invocation *Agnus Dei* (Agneau de Dieu) est ordinairement chantée par la chorale ou le chantre, et le peuple y répond**, ou bien elle est dite à haute voix. Cette invocation accompagne la fraction du pain et peut donc être répétée autant de fois qu'il est nécessaire jusqu'à ce que le rite soit achevé. La dernière fois, elle est conclue par les mots : *dona nobis pacem* (donne-nous la paix). » PGMR n°83

Le texte du Missel romain, dans sa version latine, est ici retenu :

*Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.
Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem.*

J. Hymne après la communion

1) Le texte

« Lorsque la distribution de la Communion est achevée, le prêtre et les fidèles, si cela est opportun, prient en silence pendant un certain temps. Si on le décide ainsi, toute l'assemblée pourra aussi exécuter une hymne, un psaume, ou un autre chant de louange. » PGMR n°88.

Dans l'action de grâce, l'auteur du texte rappellera que la communion avec le Christ nous rend frères et sœurs les uns des autres et que cette fraternité doit s'étendre à toutes les créatures en vue de la communion universelle réalisée à la fin des temps quand Jésus rendra tout à son Père (*Laudato si* n. 228, 11, 70, 86, 92).

L'auteur utilisera la forme de l'hymne strophique.

2) La musique

Le compositeur prévoira plusieurs versions compatibles :

- une version unisson simple
- une version polyphonique à 3 ou 4 voix mixtes
- une version avec instruments

II - Règlement du concours

1. Tout auteur de texte est libre de le soumettre à un ou plusieurs compositeurs. Toutefois, pour garantir une unité musicale, l'ensemble de la messe sera traité par un même compositeur.
Tout compositeur est libre de faire appel à un ou plusieurs auteurs.
2. Le concours est ouvert sans distinction géographique ni limite d'âge. Son inscription est gratuite.
3. Les œuvres doivent être originales, inédites, et n'avoir jamais été chantées. Les arrangements d'œuvres existantes sont interdits. Tant qu'elles sont en lice, les œuvres présentées ne doivent pas être déjà éditées ou en cours d'édition. Mais les compositeurs peuvent bien évidemment protéger leurs droits tels que cela est prévue par la législation en vigueur.
4. Les compositeurs enverront leur partition en trois exemplaires, manuscrites ou réalisées au moyens d'un logiciel d'édition musicale. Il est possible de joindre un support audio, type fichier mp3 sur CD.
5. Afin préserver l'anonymat de présentation, aucun nom ou signe distinctif ne devra paraître sur les partitions et éléments envoyés. Un code confidentiel sera affecté à chaque partition par le secrétaire du concours, qui s'engage à ne pas communiquer avec les membres du jury. Les candidats inscriront leurs nom et coordonnées sur le bulletin d'inscription, uniquement joint à l'envoi. Le titre de l'œuvre proposée devra figurer sur la partition⁷. Le compositeur et/ou l'auteur peuvent, s'ils le souhaitent, joindre un texte en anonyme de présentation de leur travail.
6. L'ensemble devra être parvenu **avant le 20 avril 2018** à l'adresse du concours :

Diocèse de Lyon, Commission Diocésaine de Musique Liturgique
Concours Messe Laudato si'
6 avenue Adolphe Max 69321 Lyon cedex 05
7. Le concours se déroule en un tour : le jury se réunit à huit clos afin de sélectionner sur lecture une œuvre.
8. La récompense suivante sera discernée : le prix : **4000 euros** réparti comme suit : **1000 euros** pour le texte **3000 euros** pour la musique.
9. La partition primée fera l'objet d'une annonce sur le site du Diocèse de Lyon et celui du Service National de Pastorale Liturgique et Sacramentelle (SNPLS) à la Conférence des Évêques de France. Sa diffusion sera effectuée par la Commission Diocésaine de Musique Liturgique du Diocèse de Lyon et auprès des paroisses sanctuaires et chapelles du diocèse.
10. Le jury sera composé de personnalités reconnues en littérature et musique liturgique, sous la présidence du Cardinal Philippe Barbarin, archevêque de Lyon. La décision du jury sera sans appel.

⁷ Cela concerne en particulier les chants du propre, à savoir le chant d'ouverture, le chant de procession des offrandes, et l'hymne après la communion. L'ensemble de la messe portera le titre *Laudato si'*.

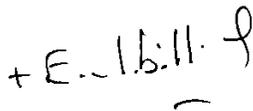
11. L'œuvre primée devra porter la mention « Prix 2018 du Diocèse de Lyon - Messe *Laudato si'* pour la Création » avec le logo du Diocèse de Lyon, en cas de diffusion et d'édition ultérieures, quel que soit l'éditeur.

12. L'œuvre primée sera créée à Lyon pendant le mois de la Création 2018.

13. La participation à ce concours implique, de la part des candidats, la pleine et entière acceptation du présent règlement. Toute non-observation de l'un des articles entraînera de plein droit et sans recours élimination du candidat.

Fait à Lyon, le 4 octobre 2017, en la fête de Saint François d'Assise.

Mgr Emmanuel Gobilliard

Handwritten signature of Mgr Emmanuel Gobilliard, consisting of the initials 'E. Gobilliard' in a cursive script.

Père Michel Raquet

Handwritten signature of Père Michel Raquet, featuring a stylized, cursive script.

Madame Maud Hertz

Handwritten signature of Madame Maud Hertz, showing a cursive script with a large initial 'M'.

Annexe

Modèle de forme du texte pour le chant de procession des offrandes

POUR TOUS LES TEMPS

Quand tout fut préparé
Jésus dit à ses amis :
J'ai désiré d'un grand désir
manger cette Pâque avec vous
avant de souffrir.

℞ Viens, Seigneur Jésus,
que nous buvions avec toi
le vin de la Pâque nouvelle
dans ton Royaume !

℣ *Ils l'avaient reconnu
à la fraction du pain.*

℞ Viens, Seigneur Jésus,
que nous buvions avec toi
le vin de la Pâque nouvelle
dans ton Royaume !

Nouveaux textes de chants pour la messe, in La Maison Dieu n°96, Éditions du Cerf, 1968/4